

Initiatives ministérielles

Il faut faire un choix, et je suppose que le rôle du gouvernement consiste parfois, effectivement, à choisir d'appuyer un camp plutôt qu'un autre. Or, les faits sont clairs. Les recherches effectuées depuis 25 ans montrent hors de tout doute que l'usage des produits du tabac est dangereux pour la santé. C'est même une cause de décès; 55 000 personnes en meurent chaque année.

Quelqu'un a dit qu'il y avait 5 000 producteurs de tabac au Canada. Peut-on dire qu'il y a dix décès par producteur de tabac?

À l'heure actuelle, nous devons choisir un camp. Devons-nous appuyer l'usage croissant des produits du tabac, même en sachant que cela coûte cher à notre système de soins de santé et abrège l'espérance de vie des consommateurs, ou devons-nous plutôt prendre des mesures pour réduire systématiquement la consommation de tabac?

Je félicite ce gouvernement pour avoir toujours appliqué—jusqu'au moment où il a fait marche arrière sur le chapitre de la taxe à l'exportation—une politique globale qui favorise une réduction progressive de la consommation de tabac par des méthodes de sensibilisation.

M. Benno Friesen (Surrey—White Rock—South Langley): Monsieur le Président, nous avons entendu il y a quelques instants un plaidoyer animé en faveur de la consommation de tabac et de l'industrie des produits du tabac. Je me demandais si le porte-parole du Parti libéral en matière de santé approuvait la position de son collègue sur l'utilisation des produits du tabac.

• (1630)

Le président suppléant (M. Paproski): La question doit être posée au député de Surrey-Nord.

M. Volpe: Va-t-il répondre à la question en sa qualité d'ancien ministre de la Santé?

L'hon. Jake Epp (Provencher): Monsieur le Président, la description de l'industrie des produits du tabac que vient de nous donner le député est tout à fait exacte. L'expérience, l'expérience douloureuse, nous l'enseigne. D'une part, on déclare qu'on ne veut pas voir les jeunes fumer, mais d'autre part, on les encourage à le faire.

On peut affirmer que le Canada est aujourd'hui un chef de file dans la campagne anti-tabac. Nous avons eu des difficultés, par exemple, avec les producteurs de tabac. Je ne suis pas d'accord avec le député lorsqu'il affirme que les producteurs pourraient facilement passer à d'autres cultures qui seraient tout aussi rentables que le tabac. Les terres dans la région de Delhi sont souvent moins propices aux autres cultures qu'à celle du tabac. Nous devons faire face à cette réalité.

Cela dit, il existe toutefois une limite. L'industrie des produits du tabac est surprenante. C'est la seule qui favorise la mort, la destruction, les incendies, la dégénérescence, la maladie et une durée de vie plus courte en présentant le tout dans une ambiance de splendeur et de prestige. C'est la seule industrie qui réussit un tel tour de force. Elle possède des capacités de marketing phénoménales.

Mes paroles vous sembleront peut-être dures, mais elles sont rigoureusement exactes. Pensez-y. Je demande donc ceci au député: quelle est, selon lui, la prochaine étape que le Canada devrait franchir maintenant pour favoriser la santé publique et plus précisément la diminution du tabagisme, surtout chez les jeunes Canadiens?

M. Karpoff: Je suis heureux de répondre à cette question et je tiens à dire que vos paroles à mon endroit ne me paraissent pas très dures, mais bien honnêtes.

Selon nous, la prochaine étape consistera probablement à empêcher les fabricants de cigarettes de faire de la promotion associée à des événements culturels et plus particulièrement sportifs. C'est ce qu'on a fait en Australie en empêchant ces compagnies de commanditer des événements à des fins publicitaires.

Il s'agit ensuite, bien entendu, de poursuivre et même d'accroître les programmes de sensibilisation lancés par le gouvernement afin d'informer les gens, plus particulièrement les jeunes, des dangers du tabac et de montrer que, contrairement à ce qu'on prétend, l'usage du tabac n'a rien de prestigieux, il ne rend pas les jeunes garçons plus virils et les jeunes filles beaucoup plus belles. Nous devons être en mesure de contrer la belle image que les fabricants de cigarettes essaient de projeter.

Je suis d'accord avec le député pour dire que c'est la seule industrie dans le monde qui vante les mérites de ses produits en sachant très bien qu'ils entraînent la mort.

* * *

LOI BUDGÉTAIRE DE 1992 (ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX)

AVIS D'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-93 AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA TROISIÈME LECTURE

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): J'invoque le Règlement, monsieur le Président. On n'a pu parvenir à une entente aux termes des dispositions des paragraphes 78(1) ou 78(2) du Règlement au sujet des étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-93, Loi de mise en oeuvre de dispositions du budget déposé à la Chambre des communes le 25 février 1992 visant certains organismes gouvernementaux.